RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis voté en plénière du 29 avril 2015

Vingt ans de lutte contre le réchauffement climatique en France : bilan et perspectives des politiques publiques

Déclaration du groupe des associations

En vingt ans de lutte contre le changement climatique, les Français ont pris conscience des répercussions majeures des émissions mondiales des gaz à effet de serre sur les écosystèmes et, par conséquent, sur les êtres humains eux-mêmes. Devant la nécessité de limiter la hausse des températures à + 2°C, les secteurs concernés par la lutte contre le changement climatique se sont multipliés : industrie, agriculture, transport, logement, etc. La société civile elle-même se mobilise, collectivement et individuellement, dans le cadre d'une démarche volontaire plus que sous la contrainte réglementaire.

Pour que cette prise de conscience produise l'effet espéré, il faut une politique ambitieuse. Pour atteindre l'objectif de la France de diviser par quatre ses émissions de GES entre 1990 et 2050, les scénarios issus du débat national sur la transition énergétique imposent de « *véritables ruptures par rapport à nos consommations, habitudes et usages présents* », dans tous les domaines. En accueillant et en présidant la COP 21, la France doit se montrer performante pour mobiliser le monde.

Cet objectif français du facteur 4 en 2050 implique que la décennie 2020-2030 connaisse une accélération très nette de la diminution des émissions de GES. Le projet de loi sur la transition énergétique définit une méthode pour y parvenir qui relève d'une planification. La volonté de parvenir à des objectifs de long terme impose en effet d'anticiper et de réajuster ses actions au cours du processus. Cela implique de maintenir le cap de cette politique ambitieuse, sans revirement permanent. Si l'adoption d'instruments économiques et fiscaux relevant de la politique énergétique ont facilité une bonne dynamique, à l'inverse, les hésitations, voire les reculs ont eu un impact négatif. Il faut une politique claire, assumée et affirmée.

En France, en Europe comme dans le monde, la réussite d'une politique volontariste passe par des points de passage obligés : faire partager les enjeux, développer la solidarité et tonifier la gouvernance.

Faire de la pédagogie de manière puissante suppose de mobiliser les médias. Il s'agit de bien exposer et expliquer les enjeux scientifiques, politiques et sociaux, de porter un discours clair et compréhensible. L'heure n'est plus au doute, le danger est là. Il appartient aux États d'élaborer et de diffuser des documents d'information clairs et fiables, validés par les experts, qui constitueront sur ces enjeux une base documentaire de référence. Plutôt que d'attiser les peurs, il faut mettre l'accent sur les solutions qui permettent d'inscrire la dynamique de lutte contre le changement climatique

dans une approche concrète, positive et rassembleuse. Cela montre qu'il existe une capacité à agir d'une part, et facilite le déploiement de solutions d'autre part.

Nous ne sommes pas tous égaux pour lutter contre le réchauffement de la planète. Comme en France, il faut aider les plus démunis à faire face aux enjeux. La participation et l'adhésion des populations posent la question des moyens. Nous sommes forcément tous concernés puisque les risques sont partagés par tous. À chacun sa responsabilité nationale et à chacun sa responsabilité de solidarité internationale. Le soutien aux populations les plus vulnérables est une obligation. Ces populations n'ont pas besoin de campagne médiatique pour comprendre les dangers, elles les vivent déjà et, si on les écoute, elles ont des solutions à proposer.

En termes de gouvernance le bilan de notre « Grenelle de l'environnement » est très positif ; cette « gouvernance à cinq » a eu un effet d'entraînement de toute la société civile. Il n'est pas toujours aisé de faire partager dans tous les États l'idée que la réussite des politiques publiques passe par l'implication des partenaires concernés, tant au stade des décisions que de la mise en œuvre. Cependant on doit souligner que l'engagement civil et volontaire des populations a toute sa place dans la gouvernance.

Qu'il s'agisse de sensibiliser l'opinion, de mobiliser les citoyens, de peser sur les décisions des gouvernements ou tout simplement d'agir sur le terrain, les associations et les fondations jouent un rôle bien plus important que celui relevé dans les projets d'avis. Il est heureux que des organismes non gouvernementaux français ou internationaux soient investis dans des territoires trop peu impliqués dans un plan de lutte contre le réchauffement climatique. Il est encore plus heureux que, dans ces territoires, des ONG nationales soient à l'œuvre pour sensibiliser leur gouvernement ou pour susciter la coopération internationale indispensable à la maîtrise des enjeux. Ces engagements citoyens méritent d'être encouragés.

À ceci près, le groupe des associations soutient les préconisations proposées et il a voté les deux avis.